

# FONDS DE DOTATION DE LA BNF

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### 2022



# FONDS DE DOTATION DE LA BNF

|                                |      |
|--------------------------------|------|
| Historique et mission          | p. 3 |
| Gouvernance                    | p. 4 |
| Activité du Fonds et résultats | p. 6 |

# FONDS DE DOTATION DE LA BNF



## Historique et mission

Le Fonds de dotation de la Bibliothèque nationale de France (BnF) (également désigné « le Fonds » ou « le Fonds de dotation ») a été créé par la BnF le 9 mars 2015. Son siège social est situé quai François Mauriac, 75706 Paris cedex 13.

Le Fonds de dotation de la BnF a pour objet, conformément à ses statuts, de recevoir et gérer, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'en redistribuer les revenus à la Bibliothèque nationale de France.

Le Fonds de dotation de la BnF inscrit son action dans le long terme. Il a été créé pour une durée indéterminée.

Les moyens financiers supplémentaires ainsi confiés à la Bibliothèque nationale de France ont pour finalité de l'assister dans l'accomplissement de ses œuvres et missions d'intérêt général, et d'amplifier son action, plus particulièrement dans les domaines de :

- la recherche
- la restauration et la numérisation des collections
- l'acquisition d'œuvres et l'enrichissement des collections
- la rénovation de son patrimoine bâti

Les actions d'intérêt général soutenues par le Fonds de dotation sont votées par le Conseil d'administration du Fonds de dotation de la BnF.

# FONDS DE DOTATION DE LA BnF



## Gouvernance

### Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration du Fonds de dotation est paritaire.

La BnF est représentée par trois membres :

- la Présidente de la BnF, Laurence Engel,
- le Directeur général, Kevin Riffault
- la Directrice de l'administration et du personnel de la BnF, Marianne Lucidi, depuis février 2022. L'intérim de la direction était assurée par Benoît Chevrier, depuis le 15 novembre 2021

Trois personnalités qualifiées, externes à la Bibliothèque, sont également présentes au sein de cette instance :

- Jean-Claude Meyer, Vice-Chairman International de Rothschild & Cie
- Pierre Leroy, Président Directeur général de Hachette Livre
- Mercedes Erra, Fondatrice de BETC

Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois en 2022 en visioconférence.

### La Directrice du Fonds de dotation

La Directrice du Fonds de dotation de la BnF est Kara Lennon Casanova, en charge du fonctionnement du Fonds. Elle est également Directrice du Mécénat de la BnF.

# FONDS DE DOTATION DE LA BnF



## Le Comité d'investissement

Le Comité d'investissement du Fonds de dotation de la BnF est composé de trois experts de la gestion financière, nommés par le Conseil d'administration :

- Christian Langlois-Meurinne, Président de l'IDI, et Président du Comité d'investissement
- Cédric de Bailliencourt, Directeur financier du Groupe Bolloré
- Anne-Marie Couderc, Présidente du Conseil d'Administration d'Air France et d'Air France-KLM

Le Comité d'investissement s'est réuni trois fois en 2022 en visioconférence.

# FONDS DE DOTATION DE LA BNF



## Activité du Fonds

Conformément à la politique d'investissement du Fonds de dotation et en résonance avec les valeurs de pérennité et de stabilité de la BnF, les actifs financiers continuent à être sélectionnés pour leur robustesse et gérés de manière prudente par l'intermédiaire financier chargé de placer le capital du Fonds de dotation, ODDO-BHF.

## Bourse de recherche M. Pigott

En 2022, une bourse de recherche Mark Pigott de 10 000 € a été attribuée au lauréat Simon Dumas Primbault, accueilli au Département de la Coopération de la BnF, pour son objet d'étude intitulé *Naviguer le savoir à l'ère du numérique. Une étude des pratiques de navigation sur Gallica.*

## Résultats

À l'issue de l'exercice 2022 (clos le 31 décembre et d'une durée de douze mois), le total du bilan du Fonds de dotation s'élève à 3 075 666 €

Les comptes annuels pour l'exercice 2022 du Fonds de dotation ont été établis par le cabinet d'expertise-comptable ECEP et certifiés par KPMG, qui assure la mission de commissariat aux comptes. Le mandat de KPMG a été renouvelé le 17 novembre 2022 pour une durée de six ans.



FONDS DE DOTATION DE LA BNF

CRÉÉ PAR DÉCLARATION À LA PRÉFECTURE DE PARIS LE 9 MARS 2015

Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, 75706 Paris Cedex 13

Tél. 01 53 79 46 60 • [kara.lennon-casanova@bnf.fr](mailto:kara.lennon-casanova@bnf.fr)